

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

## ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.  
POUR L'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

## RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22  
Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé  
deux exemplaires sont insérés dans le journal  
Les manuscrits non insérés seront rendus

## INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.  
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré  
S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 27 Octobre 1891

## NOUVELLES LOCALES

Le service funèbre pour les Princes défunts aura lieu, à la Cathédrale de Monaco, à 10 heures du matin, le 4 novembre prochain, jour de la fête de Saint-Charles, en souvenir de S. A. S. le Prince Charles III, de vivante et vénérée mémoire.

Jeudi prochain, à 10 heures précises, un service funèbre sera célébré, à l'église Saint-Charles, à la mémoire de M<sup>me</sup> V.-A. Bonnaud.

On nous prie d'annoncer que l'ouvrage des Dames de Saint Vincent de Paul sera ouvert samedi prochain 31 octobre.

Les trains sont arrivés dimanche matin en gare de Monaco avec un assez long retard, causé par la violence du mauvais temps qui s'était déchaîné sur la ligne, du côté de Marseille. Un véritable cyclone avait renversé sur la voie, vers Carnoules et les Arcs, les poteaux télégraphiques, ce qui obligeait les trains à avancer très lentement.

Depuis deux jours, la queue des orages a atteint notre région, et la mer est très agitée. Les navigateurs disent que la tempête a été des plus violentes.

M. Félix Bœuf, qui a fait toutes ses études au Collège Saint-Charles et a été reçu l'année dernière bachelier ès-sciences, vient d'être admis à l'Ecole Centrale, après une seule année de préparation à Paris. Nos félicitations à l'élève, qui est Monégasque, et au Collège Saint-Charles, si bien dirigé par la Société de Marie.

Les élèves qui entrent cette année avec le numéro 1 aux Ecoles polytechnique et militaire Saint-Cyr, et avec le numéro 2 à l'Ecole navale, sont trois élèves du collège Stanislas, dirigé par la Société de Marie. Ce sont MM. Bès de Berc, à l'Ecole polytechnique ; Romieux, à l'Ecole Saint-Cyr ; Reille, à l'Ecole navale.

Un tel succès n'a pas besoin de commentaires, et recommande suffisamment les établissements tenus par des maîtres capables de former de tels élèves.

Les lecteurs du *Journal de Monaco* connaissent la pendule astronomique inventée par le R. P. Ildefonse, des Franciscains-Récollets de Monaco, nous avons eu occasion d'en parler lors de l'Exposition de Nice où il a reçu une médaille d'argent.

Nous sommes heureux d'apprendre que le R. P. Ildefonse, après avoir expérimenté son invention à Paris devant une réunion de savants, a été nommé membre de la Société astronomique de France.

Les étrangers commencent à arriver. Parmi ceux venus dernièrement dans la Principauté :

Docteur Fitz-Gerald ; comtesse Wenden ; Biard-Daunet, consul de France à Alexandrie ; baron de Plessen-Wulf ; Alphonse Sallet, publiciste à Paris ; baron de Reinach, général Michel de Gerbine, russe ; comte Biordi ; Léon Le Gavrian ; comtesse

Puzzolowska ; comte Manfredo Francinetti ; colonel d'Arcès ; M<sup>me</sup> Dermiston.

Le 21 octobre courant, le service de la sûreté a arrêté, à la Condamine, le nommé Jacques Acquarone, sujet italien, dont l'extradition a été demandée par le gouvernement italien, pour faux témoignage.

Nous publions à la 4<sup>e</sup> page l'horaire du service d'hiver sur la ligne P.-L.-M.

Il se peut que d'ici au 1<sup>er</sup> novembre, date de l'ouverture de ce nouveau service, des modifications aient lieu dans l'arrivée et le départ d'un ou deux trains à Monaco, mais elles ne varieront que de quelques minutes et nous en avertirons nos lecteurs dans notre prochain numéro.

La Compagnie P.-L.M. fait en ce moment des expériences d'éclairage à l'électricité dans les voitures à voyageurs.

Programme des Concerts Internationaux qui seront donnés l'hiver prochain par l'Orchestre de Monte Carlo :

Dimanche 10 janvier 1892 — Œuvres Françaises.		
Dimanche 17	—	Russes et Scandinaves.
Dimanche 24	—	Italiennes.
Dimanche 31	—	Belges.
Dimanche 7 février	—	Allemandes.
Dimanche 14	—	Austro-Hongroises.
Dimanche 21	—	Espagnoles.
Dimanche 28	—	Françaises.
Dimanche 6 mars	—	Russes et Scandinaves.
Dimanche 13	—	Italiennes.
Dimanche 20	—	Tchèques.
Dimanche 27	—	Anglaises.
Dimanche 3 Avril	—	Allemandes.
Dimanche 10	—	Austro-Hongroises.
Dimanche 17	—	Françaises.

Les concerts classiques de musique ancienne et moderne commenceront le jeudi 26 novembre,

D'après le *Figaro*, c'est à partir du 1<sup>er</sup> novembre prochain que l'Administration française des Postes fera payer à domicile les mandats-cartes, dans les communes rurales seulement.

Rien n'est changé en ce qui touche les autres mandats sur la poste, qui ne circulent pas à découvert, non plus que pour le paiement des mandats-cartes eux-mêmes dans les villes, où l'absence d'un personnel suffisant ne permet pas encore d'organiser le paiement à domicile. Même réduite à ces termes, la réforme que va inaugurer M. de Selves n'en sera pas moins très appréciée du public.

## CHRONIQUE DU LITTORAL

**Marseille.** — On ne possédait pas encore de bateau de sauvetage à vapeur.

On va en mettre prochainement un en service à Marseille.

Ce nouveau bateau, de 500 chevaux de force, sera muni de tous les engins de sauvetage indispensables et

d'une pompe centrifuge capable d'extraire 600 tonnes d'eau à l'heure.

Le bâtiment pourra, étant donné sa vitesse et sa construction, se rendre rapidement et en tous temps sur le lieu du sinistre.

**Saint-Raphaël.** — Un poisson monstre de la famille des Delphiniens, le marsouin épaulard, a été trouvé échoué sur la côte, au quartier Daiguebonne. Cet énorme cétacé ne mesure pas moins de 6 m. 50 de long et sa section au milieu 1 m. 40 de diamètre ; son poids équivaut à 800 kilos. Il était en complète putréfaction quand il a été aperçu par les douaniers.

**Grasse.** — Le nouvel horaire de l'embranchement de Cannes à Grasse comportera, pour la saison d'hiver, sept trains au lieu de six. Voici les heures de départ de Grasse : 5 h. 43, 8 heures, 10 h. 19, 12 h. 30, 2 h. 30, 5 h. 30, 7 h. 18. Les heures de départ de Cannes sont fixées ainsi qu'il suit : 7 h. 8, 9 h. 11, 11 h. 15, 1 h. 26, 3 h. 48, 6 h. 10, 10 h. 10.

— La pluie de mercredi a définitivement mis fin à la cueillette du jasmin, que quelques maisons de parfumerie continuaient à prendre à un prix peu élevé. La fleur reste désormais sur la plante et transforme en d'odoriférants tapis de neige les nombreux jardins qui la cultivent. En dehors des prix de convention, le jasmin s'est payé, cette année, 3 fr. et 3 fr. 25. Les tubéreuses ont été cotées 2 fr. 50, prix du cours. La distillation du géranium, abondant cette année, continue activement.

**Cannes.** — La grande-duchesse Wladimir de Russie est arrivée ici avec sa suite ; elle a été reçue à la gare par sa belle-sœur, la grande-duchesse de Mecklembourg, et ses enfants.

La grande-duchesse est descendue à l'hôtel Beau-Séjour avec sa fille, la princesse Hélène, le prince et la princesse Obilinski. Le grand-duc Michel de Russie, son fils et la grande-duchesse sont arrivés. Ils ont été reçus à la gare par la grande-duchesse de Mecklembourg, sœur du grand-duc Michel. Ils sont descendus à l'hôtel Montfleury.

**Cagnes.** — Nous apprenons de source certaine que la Compagnie P.-L.-M., cédant aux démarches pressantes du maire de Cagnes, est résolue à établir au hameau du Cros de Cagnes une station pour les voyageurs et pour les marchandises de grande vitesse. Si cette nouvelle se réalise, il ne faut pas douter de la rapide extension de cette population de pêcheurs et de la plus-value qu'obtiendront les propriétés dans le voisinage de cette station, grâce à la proximité de Nice et aux avantages que présente cette partie du littoral au point de vue de la villégiature.

**Golfe-Juan.** — L'escadre de la Méditerranée et du Levant, sous le commandement de M. le vice-amiral Rieunier, a mouillé vendredi soir, à 3 heures, en rade du Golfe-Juan, venant des Salins d'Hyères.

Cette force se compose ainsi qu'il suit :

Croiseur de 2<sup>e</sup> classe *Desaix*, battant pavillon amiral.  
Sept cuirassés : *Courbel*, *Trident*, *Indomptable*, *Terrible*, *Vauban*, *Duguesclin* et *Bayard*.  
Cinq croiseurs : *Cosmao*, *Cecille*, *Condor*, *Lalande*, *Vautour*.

Un torpilleur de haute mer : *Audacieux*.

Les torpilleurs de 2<sup>e</sup> classe 126 et 127, arrivés en

même temps que l'escadre, sont allés prendre leur mouillage dans le port d'Antibes.

Bien que l'arrivée de l'escadre n'ait été annoncée qu'à la dernière heure, une foule de personnes venues des environs, de Cannes, d'Antibes et Vallauris se pressait sur cette plage qui offre en ce moment un magnifique coup d'œil.

Rallieront l'escadre au Golfe-Juan :

Le 28 octobre : la *Dague*, la *Dragonne* et l'*Ouragan*.

Le 5 novembre : la *Dévastation* et le *Sfax*.

L'escadre restera mouillée jusqu'au 5 décembre en rade du Golfe-Juan.

**Nice.** — Mercredi, dans l'après-midi, deux soldats du génie, le nommé Grenier, caporal, et le nommé Jourdan, clairon, ce dernier chargé de la garde de la batterie déclassée de Rauba-Capeou, marchaient, la tête échauffée. Se vantant de son habileté à nager, malgré un temps épouvantable et la mer démontée, Grenier se jeta à l'eau et luttant contre les flots furieux, fit des signes d'appel désespérés, implorant le secours de son camarade Jourdan.

Malgré d'énormes vagues qui venaient se briser avec fracas contre les rochers, Jourdan descendit au bord de l'eau pour sauver le caporal; malheureusement il fut entraîné et précipité dans la mer furieuse. Le sieur Berton, charpentier de marine, et deux autres dévoués citoyens, les nommés Louis Mignon, peintre, et Alexis Cidio, dessinateur, qui, avec inquiétude, suivaient les péripéties de ce drame dans la mer, arrivèrent munis de cordes et de planches pour secourir les infortunés soldats. Berton lança une planche au clairon Jourdan, qui s'y cramponna avec peine, éreinté par les fatigues et l'épuisement causés par sa lutte contre les vagues, Mignon et Cidio lancèrent une corde au caporal Grenier, qui put la saisir, et l'aiderent à regagner le rivage; malheureusement au moment d'aborder, où ses sauveteurs lui tenaient la main pour le hisser sur les rochers, une énorme vague les projeta contre les rocs où ils se contusionnèrent assez gravement.

Le caporal Grenier fut transporté chez la baronne de Bucamps, où il a reçu les soins les plus empressés. Le clairon Jourdan, plus valide, put regagner la caserne. Nos plus vives félicitations aux citoyens Mignon Louis et Cidio Alexis, qui ont sauvé la vie à ces deux téméraires soldats.

**Menton.** — Depuis quelque temps, les pêcheurs de notre ville font des pêches vraiment miraculeuses. Jamais on n'avait vu prendre autant de poisson sur notre plage. Samedi, ils ont pêché une raie d'une grosseur tellement extraordinaire que l'on se demandait comment cet énorme poisson n'avait pas brisé les mailles du filet.

Il est resté longtemps exposé sur les galets, où nos hôtes pouvaient le contempler à leur aise, jusqu'à ce qu'il fût assaisonné pour la table d'hôte.

Il paraît que la raie a la vie dure, car elle est restée vivante plus de trois quarts d'heure sur la plage.

**Savone.** — A la suite de la pluie qui est tombée mercredi, le service est de nouveau interrompu sur la ligne de Savone à San Giuseppe.

Les eaux du torrent Prasottano ont envahi la galerie de la Sella et ont tout emporté sur leur passage.

Les dégâts sont considérables. On dit que l'interruption du service durera près d'un mois.

## CAUSERIE

### Acacia Farnesiana

Il est un arbre de notre région qui, jusqu'à ce jour, est demeuré dans l'oubli, c'est-à-dire qui n'a jamais été décrit dans aucun ouvrage horticole, et qui pourtant ne peut manquer d'intéresser le public, nous voulons parler du cassier.

Le cassier ou « acacia farnesiana, » est originaire de Saint-Domingue, grande île de l'Amérique dans l'Océan Atlantique; il fit son apparition à Cannes avant la Révolution de 1792. Cultivé comme plante de luxe dans les terrains du Château de la Tour, aujourd'hui le Mont-Chevalier, le cassier fut probablement planté là par l'abbé de Lérins, propriétaire même du château, alors seigneur de Cannes, de Mougins, du Cannet, etc., fiefs

qui relevaient de celui de saint Honorat. Il s'en trouvait aussi quelques plants dans un jardin appartenant à la petite chapelle de Saint-Antoine au quartier-Saint-Nicolas.

M. Jean M... cultiva dans son jardin, clos de murs au quartier de Terrefial, quelques cassiers qui servirent les premiers à l'industrie. Un parfumeur établi à Cannes, à la recherche des procédés nouveaux, et sûrement plus intelligent que les autres, employa pour la première fois les fleurs de cassie; les résultats qu'il en obtint dépassèrent toutes ses espérances. Les produits des cassiers, étant alors très rares, atteignaient des prix fabuleux; je crois que les fleurs de cassie ne se vendaient pas moins de vingt francs la « petite livre », 1/4 de kilo.

Cette industrie découverte, quelques hardis propriétaires entreprirent de petites plantations de cet arbre, dans les terrains qu'ils reconnurent convenir le mieux à ce nouveau genre de culture. Les premiers cassiers furent cultivés dans un terrain argileux, terrain tout à fait contraire à cet arbre.

Le cassier est sans contredit un des arbres de nos cultures qui doit être classé au premier rang parmi les productifs. Les sols qui paraissent le mieux convenir à sa culture sont les terres siliceuses. La culture de cet arbre s'accroît tous les ans d'une manière prodigieuse. L'excès des fumures, et surtout celles faites avec des fumiers frais, paraît être contraire à sa bonne culture, et dispose l'arbre à bois; c'est-à-dire qu'au lieu de le pousser à produire des fleurs, il ne donne que des pousses stériles. L'époque la plus favorable, pour la plantation des plants de cassier, est sans contredit les mois de mars, avril; on peut même continuer jusqu'en mai.

Pour faire une bonne plantation, il est de toute nécessité que le terrain soit au préalable bien préparé, en le défonçant à une profondeur qui ne doit pas être inférieure à 1 mètre. Après cela, on creuse une fosse d'environ 0<sup>m</sup>50 centimètre de profondeur sur 0<sup>m</sup>30 de largeur, dans laquelle on dépose des engrais bien consommés. On enterre habituellement l'arbre au niveau du collet. « On augmentera la profondeur de la fosse de 0<sup>m</sup>10 dans les terrains exposés à la sécheresse, en même temps qu'on augmentera celle du défonçage. » Il faut avoir soin de couper une partie de la racine radicale ou pivot, et de la tige, c'est ce que l'on appelle « habiller le plant » Après quoi, on étendra les autres racines horizontalement et sans les déchirer. L'intervalle qu'exige le cassier est de 3 à 4 m.

Après leur plantation à demeure, les plants de cassiers demandent à ce que l'on remédie, par l'emploi de tuteurs convenables, aux tendances de déviation du tronc. En ce qui concerne la « nouvelle variété du cassier » dont nous parlerons plus loin, le tuteurage est indispensable, si l'on veut conserver à l'arbre une forme convenable et facilitant la cueillette des fleurs.

L'opération de la taille, que l'on pratique annuellement, a pour but d'obtenir des pousses nouvelles, qui donneront des rameaux à fleurs. On s'efforcera surtout de remplir les conditions suivantes :

1<sup>o</sup> Donner la plus grande quantité de lumière possible à leurs diverses parties ;

2<sup>o</sup> Laisser à l'air la facilité de circuler convenablement dans tout l'arbre. Ces deux conditions, que l'on ne doit pas manquer de remplir, facilitent, comme nous venons de le dire plus haut, la cueillette des fleurs. Tailler les rameaux de l'année, et suivant la vigueur des sujets de 5 à 8 centimètres. L'époque la plus convenable, pour la taille du cassier, est le mois de mars. Dans les années où les froids sont tardifs, il est prudent d'attendre jusqu'en avril.

L'ébourgeonnage est une des opérations les plus importantes; on retranche les jeunes bourgeons inutiles, en s'efforçant de conserver de préférence les pousses qui se sont développées à l'extrémité de la tige, et qui présentent le plus de vigueur; la sélection s'opère quand les bourgeons sont arrivés à une longueur de quelques centimètres.

Le pincement, opération que l'on se garde d'oublier de faire aussitôt que les bourgeons seront parvenus à une longueur de 30 à 40 centimètres, et ayant pour but de favoriser le développement des boutons à fleurs. Un autre effet de cette opération est de répartir la sève également dans toutes les parties de l'arbre. La même opération se répète toutes les fois que de nouvelles pousses viennent à se montrer.

Un bon labour au printemps, ainsi que quelques bina-

ges dans le courant de l'été, suffisent pour entretenir l'arbre dans de bonnes conditions de végétation.

La récolte des cassies commence ordinairement vers la deuxième quinzaine de septembre, et se termine à la fin novembre. Cette dernière date est presque toujours prorogée, surtout dans les années où la récolte a été en retard et les ventes faites aux parfumeurs non encore terminées. Il est d'usage que les marchés passés après le Saint-André, c'est-à-dire après le 30 novembre, subissent de grandes variations de prix, et qui sont de beaucoup inférieurs à ceux obtenus avec les marchés passés avant cette date : la raison en est que les produits eux-mêmes sont alors bien inférieurs.

ROUSSEY-DALLON.

## LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

La reprise des séances du Parlement a provoqué un assez grand nombre de rentrées définitives à Paris. On n'a pas encore ouvert les salons; on les a entr'ouverts. Les réceptions de jour sont encore intimes, et le soir, la seule distraction est le théâtre. Les cercles sont très fréquentés : cette saison est celle où ils sont le plus animés. D'ici quelques semaines, l'émigration vers la côte d'azur commencera, et la « partie » sera moins vive dans les salons de nos grands clubs : actuellement, elle bat son plein.

Parmi les maisons dont l'hospitalité hivernale a commencé, nous citerons celle de la princesse Hélène Bibesco, qui vient de faire une tournée dans le Midi et qui revient enthousiasmée d'Avignon, Nîmes, Arles, Marseille, Cannes, Nice et Monte Carlo. La princesse de Brancovan, de retour de sa villa Amphion, sur les bords du lac de Genève, est réinstallée dans son hôtel de l'avenue Hoche. M<sup>me</sup> Callier a repris possession de son hôtel Louis XVI de l'Esplanade des Invalides. La vicomtesse Frédéric de Janzé a recommencé la série de ses diners dans son hôtel de l'avenue Maignan. La princesse de Sagan, de retour de Trouville, restera dans son hôtel de la rue Saint-Dominique jusqu'à la fin de décembre; à cette époque elle se rendra dans sa villa de Cannes, où elle résidera jusqu'au printemps.

Il serait facile d'allonger cette liste en donnant la nomenclature des femmes élégantes qu'on voit en ce moment à l'Opéra; ce dénombrement aurait plus de charme que ceux du divin Homère; mais le « document », comme on dit aujourd'hui, n'aurait pas de valeur; il est devenu de mode d'avoir deux installations en cette saison, l'une à Paris, l'autre à la campagne. C'est, on le reconnaîtra, un excellent moyen de ne pas s'ennuyer si la diversité est nécessaire aux plaisirs et si le bruit de Paris devient plus harmonieux, plus enivrant, au sortir du calme des champs.

Cette mode de la double résidence est d'autant plus commode qu'avec les chemins de fer il n'y a plus de distance et que les somptueuses villas se sont multipliées d'une façon incroyable dans la grande banlieue de Paris.

A Chantilly, le duc d'Aumale reçoit des invités nombreux par séries. Bien que le prince ne chasse plus, il ouvre ses magnifiques tirés à ceux de ses hôtes qui ne craignent pas de faire un tour de chasse du côté de Vineuil ou de la Faisanderie. Les autres ont comme distraction les promenades dans le parc, la bibliothèque, les galeries de tableaux, les riches collections d'objets d'art de ce lieu unique au monde.

La journée de courses de dimanche dernier a été très brillante. On y parlait beaucoup du bal que la baronne Gustave de Rothschild doit donner au château de Laversine et de celui que la vicomtesse d'Hédouville donnera à la villa de la Source. Le mois prochain, probablement le 3 novembre, on dansera chez M<sup>me</sup> Paul de Salvette.

A Fontainebleau, l'équipage de M. Michel Ephrussi a commencé par mauvais temps la série des chasses à courre. Il y a eu soirée dansante chez la baronne Van Havre et grand bal chez M<sup>me</sup> de Fresne, qui en a fait les honneurs, assistée de sa fille, la comtesse Bernard de Montesquiou-Fezensac.

De tous côtés, la vie châtelaine est très animée.

Le marquis de Barbentane vient de donner, dans son château de Saint-Jean-le-Priche, près de Mâcon, un bal ravissant. Après le cotillon, conduit par le vicomte de Saint-Pérouse, souper exquis par petites tables. Dans le Périgord, le prince et la princesse Louis de Croy viennent de donner une superbe fête dans leur château de Paluel, près de Sarlat. Dans la Forêt, la comtesse de

Neufbourg a donné un bal très brillant au château de Beauvoir. Enfin il y a eu fête chez la baronne de Larenty, en son château de Gourmante, près Lagny.

Le Casino de Paris — ce qui annonce bien l'hiver — vient de tenter une nouvelle réouverture ; mais, cette fois, l'entreprise pourrait bien réussir. La salle de bal, entièrement décorée de glaces et d'où les imageries de réclame ont été enfin bannies, entourée d'une élégante galerie, splendidement éclairée à la lumière électrique, est, sans contredit, la plus élégante de Paris. Au fond est disposé un petit théâtre pour les chanteurs et les chanteuses de chansonnettes, les clowns, les équilibristes, les phénomènes, etc. C'est sur ce théâtre qu'on place l'orchestre quand vient l'heure du bal, c'est-à-dire de l'exhibition des célébrités chorégraphiques. Ce qui distingue le Casino de Paris des autres établissements du même genre, c'est son très joli théâtre, où mille personnes peuvent assister commodément à ce spectacle amusant.

On y joue, pour très longtemps, j'en suis certain, une pantomime-ballet, très originale, de MM. Maurice Lefebvre et Vuagneux, musique de MM. Messenger et Street, intitulée *Scaramouche*. L'interprétation, pour laquelle a été engagée M<sup>lle</sup> Félicie Mallet, est excellente ; la partie chorégraphique est très bien réglée, les costumes sont splendides : on rit et on applaudit très fort.

Une autre première représentation à succès a été celle de *Mam'zelle Quinquina*, que M. François Oswald a tiré d'un roman feuilleton, publié par lui dans le *Matin*, pour le théâtre de l'Ambigu. Une jeune femme, M<sup>lle</sup> Ramazetta, qui a débuté dans le principal rôle, a du talent ; mais elle devra se débarrasser d'un accent exotique qui est d'un médiocre effet dans les scènes pathétiques.

Au Théâtre-Français, excellente reprise d'*Ceiphe-Roi*, avec Mounet-Sully, qui s'y montre supérieur à lui-même.

Au Théâtre du Vaudeville, où *Helène*, comme nous l'avions prévu, a très peu vécu, les recettes ont atteint leur maximum par la reprise de *Nos Intimes*, un des chefs-d'œuvre de Sardou, une pièce où l'on s'amuse, chose rare aujourd'hui, très bien mise en scène et très bien jouée par M<sup>me</sup> Hading, M<sup>lle</sup> Dieudonné, M<sup>mes</sup> Daynes-Grassot, de Harcourt ; MM. Dieudonné, Boisselot, Michel et Candé.

DANGEAU.

25 octobre, soir.

Cette après-midi, à 3 heures, au cimetière Montmartre, a été inauguré le buste d'Emmanuel Gonzalès. M. Emile Zola présidait cette cérémonie à laquelle assistaient des littérateurs, des artistes et des membres de la famille.

## FAITS DIVERS

**BOUÉE LUMINEUSE.** — Dans quelque temps, on va placer près des récifs *Les Moines* qui sont situés au sud de l'île Saint-Honorat, une bouée lumineuse, afin de prévenir des naufrages.

On se rappelle, entr'autres sinistres maritimes, que c'est sur ces récifs que se perdit, il y a quelques années, le quatre-mâts *Normandie*, commandé par M. de Castillon.

Voici la description de ces nouveaux appareils :

Les bouées lumineuses, dont l'emploi devient de plus en plus général, sont de grands réservoirs affectant la forme d'une toupie. Ces réservoirs sont en tôle soudée et mesurent trois mètres de diamètre environ sur huit mètres de longueur.

L'appareil est muni, au bas de la partie la plus renflée, d'un cylindre creux de deux mètres auquel vient s'adapter la chaîne fixée à une ancre puissante.

Cette sorte de toupie, une fois « mouillée », se trouve avec sa base la plus renflée sous l'eau, tandis que sa pointe émerge verticalement et porte un petit phare muni d'une lanterne imperméable à l'eau par les plus gros temps. Cette lanterne abrite un feu fixe qui brûle nuit et jour pendant une durée de quatre à six mois.

La flamme de ce petit phare miniature, oscillant au gré des flots, est produite par le gaz obtenu en distillant des huiles lourdes ou des goudrons.

Ce gaz est introduit dans l'appareil sous une pression de sept à huit atmosphères et la distribution en est réglée automatiquement au moyen d'un système très ingénieux de soupape obéissant à un diaphragme qui se relève d'autant plus que la pression du gaz diminue.

Ces petits feux peuvent être aperçus de trois ou quatre milles en mer et rendent depuis quelque temps de grands services dans divers passages dangereux.

Plusieurs bouées lumineuses sont munies d'une cloche qui tinte d'autant plus que la mer est plus houleuse, et partant plus dangereuse lorsque le brouillard empêche d'apercevoir le feu.

LES CHEMINS DE FER EN ANGLETERRE. — Nous lisons dans le *Daily Telegraph* :

« Les administrateurs d'une des principales voies ferrées de la Grande-Bretagne étudient actuellement un projet qui, s'il est mis à exécution, va révolutionner notre système de voyages. Les changements que l'on se propose d'introduire consistent dans la suppression des distinctions de classes existant actuellement et dans l'établissement d'un tarif uniforme. En d'autres termes, il en sera des chemins de fer comme des omnibus et des tramways, où chaque voyageur peut choisir la place qui lui convient et s'installer au meilleur endroit s'il arrive à temps.

« Naturellement, il sera prévu aux cas exceptionnels, ainsi les invalides, les malades ou les voyageurs riches qui voudront des compartiments spéciaux, pourront en avoir, mais en payant le prix. On peut prétendre qu'avec ces restrictions le nouveau système différera peu de celui qui est actuellement en vigueur,

« Les gens qui voyagent souvent peuvent répondre à cette objection. Que de fois des gens ayant des billets de 3<sup>e</sup> classe ont souffert de l'encombrement, ou ont dû prendre place dans des compartiments de première dont les occupants protestaient naturellement !

« En règle générale, les trains tels qu'ils sont organisés aujourd'hui offrent un espace suffisant pour contenir tous ceux qui désirent y prendre passage. On s'épargnerait des embarras, du temps et de la mauvaise humeur souvent, si l'on pouvait voyager en chemin de fer comme dans un omnibus ou un tramway.

« Ajoutons qu'il est aussi question de fournir des lits aux voyageurs. possesseurs de billets de 3<sup>e</sup> classe, et que ce projet a également été mis à l'étude par les administrateurs de plusieurs grandes lignes de chemin de fer. »

Vous seriez-vous douté que les fleurs ou plutôt l'odeur qu'elles exhalent, pût avoir une réelle influence sur l'esprit ?

C'est pourtant ce que prétend un docteur allemand qui a fait, affirme-t-il, de concluantes expériences sur l'effet des odeurs.

C'est ainsi, selon lui, que le *geranium* provoque la hardiesse dans le caractère.

La *violette* prédispose à la pitié, à la dévotion.

Le *benjoin* porte à la rêverie, à la poésie, à l'inconstance.

La *menthe* développe la ruse et les instincts commerciaux,

La *verveine* donne le goût des beaux-arts.

L'*ambre* allume l'inspiration, c'est le parfum favori des bas bleus.

Le *camphre* abrutit.

Le *cuir de Russie* cause l'indolence et la lasciveté

Enfin l'*opoponax* prédispose à la folie.

Prenez donc garde, mesdames, méfiez-vous de l'*opoponax*.

Ce n'est pas seulement en France et à Paris que le goût des fleurs se répand de plus en plus ; en Amérique il en est de même.

Depuis vingt-cinq ans, la culture des fleurs s'est beaucoup développée aux Etats-Unis. On compte aujourd'hui environ 4,660 établissements horticoles, dont 2,795 ont été créés de 1870 à 1890 et parmi ceux-ci 1,797 durant les dix dernières années.

La totalité des établissements d'horticulture aux Etats-Unis vaudrait 77 milliards avec le sol ; ils donnent du travail à 16,847 hommes et 1,898 femmes qui gagnent ensemble annuellement 43 millions. Le bois nécessaire au chauffage coûte 6 millions par an ; la surface vitrée de tous les établissements ayant des appareils de chauffage est évaluée à 197 millions.

Enfin, on vend en Amérique pour 250 millions de francs de rosiers, 195 millions d'arbustes et 780 millions

pour les autres plantes ; les fleurs vendues coupées représentent le chiffre de 91 millions. C'est donc un commerce dont la somme totale s'élève à 1,316 millions de francs.

D'après le *Cosmos*, le meilleur mode d'emballage pour le transport des œufs destinés à l'incubation consiste à envelopper chacun d'eux dans de petites feuilles de papier mince, et à les placer avec soin entre des lits de foin dans des paniers d'osier. Le foin, très élastique, empêche les œufs de se heurter entre eux, et n'offre pas, comme le son, l'avoine, la menue paille et autres corps analogues, l'inconvénient de se tasser pendant la route en se rassemblant au fond, et laissant les œufs émerger en contact les uns avec les autres. D'autre part, une caisse en bois, à cause de la rigidité des parois, transmet les chocs extérieurs, que l'osier plus souple amortit au contraire.

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN

## AVIS

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco sont convoqués en Assemblée générale ordinaire, le **VENDREDI TRENTE OCTOBRE COURANT**, à 2 heures de relevée, au Siège de la Société, à Monaco.

L'Assemblée générale se compose de tous les porteurs de deux cents actions nouvelles de la Société, ayant déposé leurs titres au Siège social, au moins huit jours avant la réunion de l'Assemblée.

La production de récépissés ou contrats de nantissement énoncés à l'article trente des Statuts, équivaut à celle des titres eux-mêmes.

## MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivés du 19 au 25 octobre 1891

CETTE,	br.-goël. <i>Caerina</i> , Monég., c. Bréglino, vin.	
MARSEILLE,	b. <i>Guglielmo</i> , ital., c. Telara, bonbonnes acide.	
ANTIBES,	b. <i>Federico</i> , ital., c. Bernardo, sable.	
SAIN-T-TROPEZ,	b. <i>Saint-Louis</i> , fr., c. Bluat, sur lest.	
ID.	b. <i>Gambetta</i> , fr., c. Gardin, id.	
ID.	b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte, id.	
ID.	b. <i>Eclaireur</i> , fr., c. Mascarelli, id.	
ID.	b. <i>Quatre-Frères</i> , fr., c. Jouvenceau, id.	
ID.	b. <i>Louis</i> , fr., c. Grisolle, id.	

Départs du 19 au 25 octobre

SAVONE,	b. <i>Federico</i> , ital., c. Bernardo, sable.	
LIVOURNE,	b. <i>Guglielmo</i> , ital., bonbonnes acide.	
SAIN-T-TROPEZ,	b. <i>Saint-Louis</i> , fr., c. Bluat, sur lest.	
ID.	b. <i>Gambetta</i> , fr., c. Gardin, id.	
ID.	b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte, id.	
ID.	b. <i>Eclaireur</i> , fr., c. Mascarelli, id.	
ID.	b. <i>Quatre-Frères</i> , fr., c. Jouvenceau, id.	
ID.	b. <i>Louis</i> , fr., c. Grisolle, id.	

## CATHÉDRALE DE MONACO

Samedi 31 Octobre 1891

(veille de la Toussaint)

A 3 heures de l'après-midi — Premières Vêpres de la Toussaint avec assistance de M<sup>r</sup> l'Evêque.

Dimanche 1<sup>er</sup> Novembre

## SOLENNITÉ DE LA TOUSSAINT

Fête de Précepte

A 10 heures du matin. — Grand'Messe Pontificale.

A 3 heures du soir. — Vêpres Pontificales suivies des Vêpres des Morts ; récitation du chapelet, clôture du Saint Rosaire. — Salut Solennel.

Lundi 2 Novembre

## FÊTE DES MORTS

A 10 heures du matin. — Grand'Messe Pontificale pour les défunts.

Mercredi 4 Novembre

SERVICE SOLENNEL ANNIVERSAIRE POUR LE PRINCE CHARLES III ET LES PRINCES DÉFUNTS DE LA FAMILLE SOUVERAINE

A 10 heures du matin. — Grand'Messe Pontificale suivie de l'absoute.

